

À TOUS LES RIVERAINS DU LAC ST-FRANÇOIS-XAVIER

Municipalité de Wentworth - Nord

Saint-Jérôme, le 4 juillet 2007 - Une fleur d'eau d'algues bleu-vert (cyanobactéries) a été constatée dans le **Lac St-François-Xavier** par le personnel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La Direction de santé publique désire vous informer des précautions à prendre pour protéger votre santé dans de telles circonstances.

POUR LES RIVERAINS DONT L'EAU PROVIENT D'UN RÉSEAU D'AQUEDUC OU D'UN PUIITS

- Vous pouvez continuer à utiliser l'eau normalement.

POUR LES RIVERAINS QUI PRENNENT LEUR EAU DIRECTEMENT DANS LE LAC

- Ne pas utiliser cette eau pour boire ou faire des glaçons, ni pour laver, préparer ou cuire les aliments. Faire bouillir l'eau n'est pas efficace pour éliminer les toxines. La qualité de l'eau à chacune des prises d'eau résidentielles dans votre lac n'étant pas connue, nous vous recommandons de prévoir une autre source d'approvisionnement en eau de consommation.
- L'utilisation de l'eau pour l'hygiène personnelle (bains, douches, brossage de dents) est permise.
- **Par contre** s'il y a présence d'écume à proximité de votre prise d'eau résidentielle ou si l'eau du robinet présente une couleur ou une odeur inhabituelle :
 - éviter d'utiliser cette eau pour l'hygiène personnelle;
 - rincer la vaisselle avec de l'eau non contaminée;
 - éviter d'arroser le jardin potager avec cette eau; si cela est impossible, il faut arroser la base des plants plutôt que la tige ou les feuilles.

POUR TOUS LES USAGERS DU PLAN D'EAU

Pour connaître la qualité de l'eau de baignade de ce plan d'eau, veuillez vous adresser aux exploitants de plages (municipalités, camping ou autres).

- **Éviter de se baigner où l'eau est verte** et dans les zones de dépôt d'écume; le port d'une combinaison de plongée de type « wet suit » ne protège pas la peau;
- Éviter de pratiquer des activités aquatiques dans les zones du plan d'eau où l'eau est verte ou parsemée d'écume, surtout s'il y a des risques d'entrer en contact avec cette eau :

Possibilité de contact élevé	de	Baignade, plongée sous-marine, ski nautique, planche à voile, kayak
Possibilité de contact modéré	de	Moto-marine, voilier, canotage, chaloupe à rames, pédalo
Possibilité de contact faible	de	Pêche, bateau de plaisance

- Ne pas laisser les animaux domestiques consommer cette eau, ni s'y baigner;
- Ne pas utiliser d'algicide pour détruire les algues bleu-vert, car les toxines sont libérées massivement à la mort des cellules;
- Consommer avec modération les poissons ou d'autres espèces aquatiques provenant de la zone affectée; il faut surtout éviter de consommer leurs viscères.

LES EFFETS SUR LA SANTÉ

La Direction de santé publique rappelle que les algues bleu-vert et les toxines qu'elles produisent peuvent affecter la santé en provoquant :

- Des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements ou des nausées à la suite de l'ingestion d'eau contaminée;
- Des irritations de la peau, du nez, de la gorge ou des yeux qui peuvent se produire à la suite d'un contact direct avec de l'eau anormalement colorée.

Si vous pensez avoir des problèmes de santé reliés à la présence d'algues bleu-vert, veuillez consulter votre médecin ou contacter le service Info-Santé de votre localité.

Le **Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries** accessible sur le site Internet ci-dessous pourra vous aider à reconnaître une fleur d'eau d'algues bleu-vert.

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/index.htm

Pour de plus amples renseignements au sujet des algues bleu-vert, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.gouv.qc.ca ou contacter Services Québec au 1 877 644-4545.